



LE MARDI 3 FÉVRIER 2015

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ajournée du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mardi 3 février 2015, à 18 h 00, à laquelle sont présents :

Éric Antoine  
Jocelyn Fréchette  
Raymond Ménard

Richard Durocher  
Cécile Gauthier  
Michel Parenteau

**Absences**

Maxime Hupé-Labelle

Anik Morin

**Le représentant du comité de parents :**

Stéphane Mongeon

**Sont également présents :**

Raynald Goudreau, directeur général  
Jasmin Bellavance, secrétaire général  
Odette Bernier, directrice du Service des ressources humaines (quitte à 20 h 32)  
Diane Mongeon, conseillère en gestion du personnel (quitte à 20 h 32)  
Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire (arrive à 20 h 32)

Le président déclare la séance ouverte.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR MODIFIÉ**

**RÉSOLUTION 31-CE (2014-2015)**

Attendu l'ajout de point suivant : 9. *Adoption de l'ordre du jour modifié;*

Attendu l'ajout de point suivant : 12. *Services professionnels pour des travaux d'aménagement à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau – adjudication;*

Attendu que les points 9 à 12 soient respectivement décalés aux points 10 et 11 ainsi qu'aux points 13 et 14 :

9. *Adoption de l'ordre du jour modifié;*
10. *Parole au public;*
11. *Membre du personnel enseignant – renvoi;*
12. *Services professionnels pour des travaux d'aménagement à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau – adjudication;*
13. *Questions relatives à la séance;*
14. *Levée de la séance.*

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE l'ordre du jour modifié soit adopté tel que proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**HUIS CLOS**

**RÉSOLUTION 32-CE (2014-2015)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Parenteau;

QUE le comité exécutif siège à huis clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Il est 18 h 04.

La direction du Service des ressources humaines présente le dossier de l'employée concernée.

**RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

**RÉSOLUTION 33-CE (2014-2015)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Parenteau;

QUE le comité exécutif revienne en séance publique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est 20 h 30.

**MEMBRE DU PERSONNEL ENSEIGNANT – RENVOI POUR INCONDUITE GRAVE**

**RÉSOLUTION 34-CE (2014-2015)**

Attendu que l'ensemble de la preuve dans le dossier de l'employée concernée a été présenté aux membres du comité exécutif;

Attendu que l'employée concernée et son syndicat ont eu l'opportunité d'effectuer des représentations auprès des membres du comité exécutif, une opportunité à laquelle ils n'ont pas donné suite;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources humaines et la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Éric Antoine;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées résilie le contrat d'engagement de l'employée concernée, effectif en date du 3 février 2015;

QUE la décision sera transmise à l'employée concernée et au syndicat conformément aux dispositions de la clause 5-7.09 de l'entente locale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Mesdames Odette Bernier et Diane Mongeon quittent leur siège, il est 20 h 32.

Madame Nathalie A. Charette prend son siège, il est 20 h 32.

**SERVICES PROFESSIONNELS POUR DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT À L'ÉCOLE  
SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, À GATINEAU – ADJUDICATION**

**RÉSOLUTION 35-CE (2014-2015)**

Attendu l'appel d'offres sur invitation MMB1230FI01C pour les services professionnels en architecture pour la rénovation des vestiaires et du corridor du bloc sportif de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, située à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Fortin, Corriveau, Salvail architecture et design ..... Conforme  
15, rue Connaught  
Gatineau (Québec) J8Y 4C8

Mercier Pfalzgraf Architectes inc. .... Conforme  
3-151, rue St-Antoine  
Gatineau (Québec) J8T 3M6



A4 Architecture design ..... Conforme  
46, boulevard Gréber  
Gatineau (Québec) J8T 3P6

Attendu que le comité de sélection s'est réuni le 2 février 2015;

Attendu que le comité de sélection a accordé, en fonction de la grille d'évaluation retenue, la notation la plus élevée à la firme Fortin, Corriveau, Salvail architecture et design;

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation spécifique «Maintien de bâtiment»;

Attendu les informations données aux membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leur rencontre du 26 janvier 2015;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Parenteau;

QUE le contrat pour les services professionnels en architecture pour la rénovation des vestiaires et du corridor du bloc sportif de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, située à Gatineau, soit octroyé à la firme Fortin, Corriveau, Salvail architecture et design en fonction des *tarifs d'honoraires pour services professionnels fournis au gouvernement par des architectes* pour lesdits travaux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

LEVÉE DE LA SÉANCE

**RÉSOLUTION 36-CE (2014-2015)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE la séance soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est 20 h 57.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 25 mars 2015, à 18 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

**Jocelyn Fréchette,**  
Président du comité exécutif

**Jasmin Bellavance,**  
Secrétaire général